

## Burundi : La Commission sur les attaques du 11 décembre a rendu ses conclusions

BBC Afrique, 11 mars 2016 Burundi : pas de charniers Il n'y a pas de fosses communes au Burundi ! C'est la conclusion d'un rapport d'enquête rendu public par les autorités. Certaines organisations de défense des droits de l'homme suggéraient pourtant l'existence de ces fosses communes et d'exécutions extra judiciaires, lors d'attaques contre des camps militaires en décembre 2015.

Contrairement à ces allégations, le rapport indique que les combattants tués ont été enterrés dans des cimetières connus et non dans des fosses communes. Face à la presse ce jeudi à Bujumbura, le procureur général de la République, Valentin Bagorikunda, a affirmé qu'il n'y avait aucune preuve étayant les accusations de groupes de droits de l'homme affirmant que les soldats burundais avaient tué des dizaines de personnes à Bujumbura et dans ses environs, en décembre, et qu'ils les avaient enterrés dans des fosses communes. Valentin Bagorikunda a ajouté que la seule fosse commune trouvée contenait les corps des victimes des insurgés. Le procureur général reconnaît toutefois que 7 combattants capturés dans la province de Bujumbura Rural, ont été retrouvés morts dans des circonstances non élucidées. Il a déclaré que la plupart des 79 rebelles tués dans les combats étaient non identifiés mais bien enterrés dans des cimetières connus. Seuls 8 ont été enterrés par les forces de sécurité et ceux qui ont été identifiés ont été remis à leurs familles, selon Valentin Bagorikunda. Amnesty International, Human Rights Watch et le Haut-commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Zeid Raad al Hussein, avaient parlé de preuves alarmantes et convaincantes sur des fosses communes creusées après une attaque rebelle sur la caserne de l'armée le 11 décembre 2015. RFI, 10-03-2016 Le procureur général du Burundi dément l'existence de fosses communes Deux jours après le départ des experts mandatés par l'ONU pour enquêter sur les violations des droits de l'homme la justice burundaise a présenté les conclusions de sa propre enquête. Amnesty International suspectait l'existence de moins six charniers, l'ONU parlait de neuf. Il n'en existe aucun, selon le procureur général du Burundi. Au cours d'une conférence de presse ce jeudi, il a cependant annoncé que certaines morts ne sont pas encore élucidées. Trois mois après les faits, la Commission ad hoc chargée d'enquêter sur les attaques des camps militaires du 11 décembre a rendu ses conclusions. La seule fosse commune existante au Burundi, est celle présentée il y a dix jours par les autorités, assure le procureur général. «Après enquête, aucune fosse commune n'a été découverte dans aucun endroit cités dans les rapports de certaines ONG», a-t-il déclaré ce jeudi. Pour la répression sanglante qui a suivi ces attaques, le bilan officiel reste de 79 tués, tous des combattants en armes et en uniforme. Mais la FIDH (Fédération internationale des ligues des droits de l'homme) en compte le double, dont une grande partie de civils. Cinquante-huit corps non identifiés ont été enterrés à Kanyosha et Mpanda. Les autres ont été rendus à leurs familles, a précisé le procureur. Un point reste cependant non élucidé : la mort de 7 prisonniers. «Aucun cas de torture n'a été signalé», rapporte le procureur burundais. Cependant, les 7 combattants capturés à Mujejuru ont été retrouvés morts dans des circonstances non encore élucidées. «Pourrait-il s'agir d'exécutions extrajudiciaires ? Le terme n'a pas été utilisé mais un dossier a été ouvert contre un officier de police et un major de l'armée».